

Retrouvez des informations
plus détaillées sur
www.esante.lu

UNE QUESTION OU BESOIN D'ASSISTANCE?

Contactez notre Helpdesk:

- par téléphone: (+352) 27 12 50 18 33
- par email: helpdesk@esante.lu
- par rendez-vous pris en ligne via *eHelpdesk*,
notre guichet virtuel: helpdesk.esante.lu

AGENCE
eSanté
LUXEMBOURG

Agence nationale
des informations partagées
dans le domaine de la santé

2-4, rue Eugène Ruppert / L-2453 Luxembourg
(+352) 27 12 50 18 31 / info@agence-esante.lu

UN SEUL COMPTE eSANTÉ



**POUR PLUSIEURS SERVICES
DE SANTÉ EN LIGNE**

DOSSIER DE SOINS PARTAGÉ (DSP)

- dossier de santé électronique sécurisé regroupant les données de santé essentielles du patient
- donne au patient et aux professionnels de santé autorisés un accès direct à ces données
- facilite le partage sécurisé d'informations entre les divers professionnels de santé intervenant dans la prise en charge du patient
- facilite le suivi médical et la coordination des soins

CARNET DE VACCINATION ÉLECTRONIQUE (CVE)

- statut et historique vaccinal des patients facilement accessibles
- simplifie la traçabilité vaccinale et la pharmacovigilance
- gestion des stocks facilitée
- notifications de rappel vaccinal et recommandations personnalisées

eCONSULT (SERVICE DE TÉLÉCONSULTATION)

- outil de téléconsultation gratuit et ergonomique
- synchronisation du calendrier des rendez-vous possible avec le logiciel métier
- permet la production automatique des mémoires d'honoraires, certificats d'incapacité de travail et ordonnances de médicaments et d'analyses de labo

**ACTIVEZ VOTRE
COMPTE eSANTÉ
EN QUELQUES
CLICS**



MESSAGERIE SÉCURISÉE

- service de messagerie chiffrée
- permet l'échange d'informations de santé de façon hautement sécurisée (message transféré uniquement lisible pour l'expéditeur et le destinataire)
- notification d'ouverture des mails en-

OUTIL MÉDECIN RÉFÉRENT

- service facilitant la supervision et l'échange d'informations de santé sur le parcours de soins d'un patient ayant signé une déclaration médecin référent
- ce suivi coordonné est facilité par le résumé patient et le résumé prestations, deux documents qui doivent obligatoirement être déposés dans le DSP du patient

MaSanté@UE

- service d'échange transfrontalier de certaines données de santé sous forme de documents type tels que le Résumé Patient ou l'ePrescription
- documents échangés dans la langue du pays visité et du pays d'affiliation du patient, donc enlève les barrières linguistiques potentielles
- l'accès par le professionnel de santé à ces données permet des soins mieux adaptés lors d'un séjour dans un autre pays européen
- facilite la continuité des soins sûrs et de qualité, au-delà des frontières

**ET SIMPLIFIEZ
VOTRE QUOTIDIEN
EN ACCÉDANT
FACILEMENT
AUX SERVICES DE
SANTÉ EN LIGNE**